

**Laurence DERMOTT** est né en 1720 dans le Comté de *Roscommon* en Irlande, et mort à Londres en 1791.

Il fut commerçant, écrivain et Grand Secrétaire de la Grande Loge des Anciens. Il joua un rôle majeur dans la construction d'une partie de la Franc-Maçonnerie spéculative par son œuvre *AHIMAN REZON*.

Publié en 1756 et dédié au comte de Blessington, décrit comme «un père de la fraternité», le texte est fondé sur les *CONSTITUTIONS IRLANDAISES* d'Edward SPRATT (1751), elles-mêmes copiées des *CONSTITUTIONS* réécrites d'Anderson.

*AHIMAN REZON* a compté au moins six éditions en Angleterre pendant la vie de DERMOTT, et au moins six autres dans les deux décennies jusqu'à 1813, lorsque les Anciens fusionnèrent avec les Modernes.

Le livre a également été vendu ailleurs, notamment en Irlande où plus de vingt éditions ont été imprimées, et dans les colonies nord-américaines où il a été adopté comme base pour les Constitutions de la plupart des Grandes Loges.

## LES CONSTITUTIONS DES FRANCS-MAÇONS



La Grande Loge Nationale Française a tenu à célébrer les 300 ans de la première édition des «*CONSTITUTIONS DES FRANCS-MAÇONS*», plus connues sous le vocable de «*CONSTITUTIONS D'ANDERSON*».

Il convient de saluer cette édition de 1723, avec la présente et remarquable traduction de Georges LAMOINE, spécialiste des écrits maçonniques anglais du XVIIIe siècle.

C'est avec la collaboration du Grand Chancelier de la GLNF, Gérard ICART, qu'il fut décidé d'associer pour la première fois en langue française, les traductions du *NOUVEAU LIVRE DES CONSTITUTIONS DE 1738* du même James ANDERSON, et de *AHIMAN REZON*, les *CONSTITUTIONS DE 1756 DES ANCIENS*, de Laurence DERMOTT.

Ainsi est offerte aux lecteurs qui ne pratiquent pas la langue de SHAKESPEARE, une traduction intégrale des textes fondateurs des premiers temps de la maçonnerie spéculative, qui aboutirent à l'*ACTE D'UNION* de 1813 et à la naissance de la Grande Loge Unie d'Angleterre.



49 €



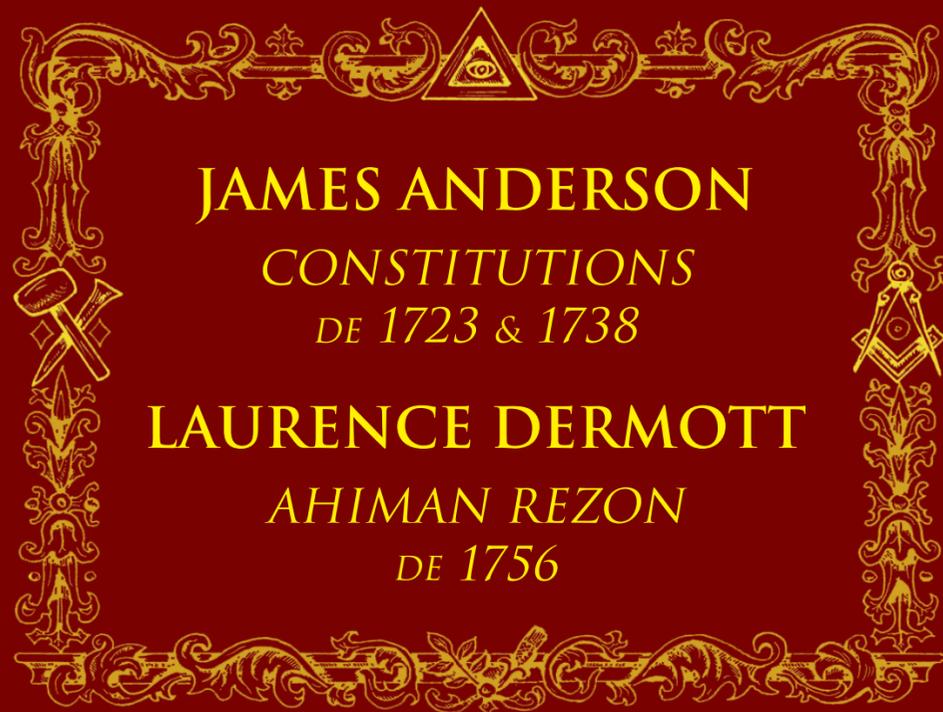
9 701097 461102



Éditions  
GLNF

LES CONSTITUTIONS DES FRANCS-MAÇONS

## LES CONSTITUTIONS DES FRANCS-MAÇONS

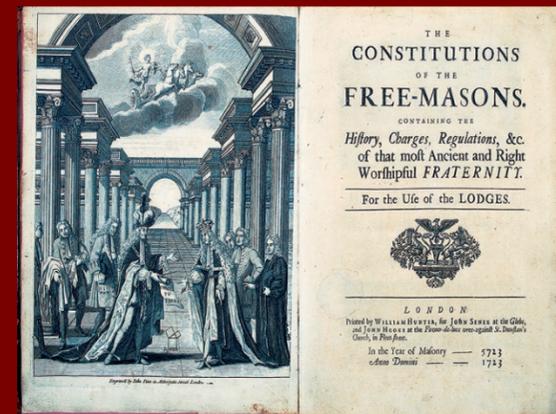


JAMES ANDERSON  
*CONSTITUTIONS*  
*DE 1723 & 1738*

LAURENCE DERMOTT  
*AHIMAN REZON*  
*DE 1756*

Tricentenaire 1723 - 2023

GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE



**James ANDERSON** (Vers 1678-1739).

Il obtint en 1698 un Master of Arts au *Marischal College d'Aberdeen* et une bourse pour étudier la théologie. Il fut ordonné pasteur presbytérien au sein de l'Église d'Écosse en 1707. Il partit pour Londres où il a réuni un certain nombre de presbytériens dont il devint le ministre du culte.

On ne sait pas avec précision sa date d'initiation, mais il représente une figure d'importance centrale de la Franc-Maçonnerie spéculative, qui a commencé avec la fondation de la première Grande Loge, à Londres en 1717.

Son rôle prépondérant réside dans sa qualité d'auteur de la première (1723) et de la deuxième édition des *CONSTITUTIONS DES FRANCS-MAÇONS* (1738).

Ses œuvres ont reçu l'approbation formelle de la Grande Loge, qui a insisté pour que toutes les loges y adhèrent. Ces Constitutions fixèrent les landmarks de la Franc-Maçonnerie britannique pendant près d'un siècle, jusqu'à l'Acte d'Union de 1813.